

Mot du président

Michel Landry, psychologue

C'est avec tristesse que nous avons appris le 26 janvier dernier le décès subit du Dr André G. Gervais, Ph.D. M.D. représentant des médecins au conseil d'administration de la SQH depuis quelques années. Après un parcours professionnel peu banal (Cf. texte dans ce journal), nous avons été honoré d'avoir pu profiter de son expérience, de son expertise et de sa rigueur en gestion ainsi que de son intérêt et de sa curiosité pour l'hypnose durant toutes ces années. En reconnaissance, nous avons assisté à ses funérailles, au nom de la SQH, le 6 février dernier.

D'autre part, à la réunion du c.a. du 4 décembre dernier, madame Marjolaine Gosselin Ph.D. a remis sa démission comme vice-présidente et membre du comité scientifique pour dit-elle « ...d'autres défis personnels et professionnels ... » Nous tenons à remercier madame Gosselin pour son apport important durant plusieurs années, en particulier au sein du comité scientifique, dans l'organisation de congrès et en particulier des formations de M^{me} Pace. Nous allons également manquer sa créativité et son implication comme membre du c.a. Merci Marjolaine pour tes années d'implication intense.

C'est avec plaisir que nous accueillons monsieur Jacques Desaulniers, psychologue, qui a accepté le poste de vice-président par intérim de la SQH. Jacques est déjà membre du comité scientifique et responsable du PEP à Montréal. Bienvenue Jacques... Également, deux nouvelles personnes ont

accepté de s'impliquer dans l'organisation du PEP de Québec dont madame Claire Bureau. Enfin nous vous communiquerons bientôt le nom du médecin qui a accepté le mandat de représentant des médecins par intérim au conseil d'administration. Il ne manque que la confirmation officielle prévue lors de la prochaine réunion du c.a.

Certains d'entre vous ont probablement été touchés, de prêt ou de loin, par la vague MesSmer à l'émission de Radio-Canada « Tout le monde en parle » Certains membres de la société ont été interpellés par ce spectacle et se sont réunis le vendredi 5 février dernier pour évaluer la pertinence d'une réaction face à l'impact de cette émission sur la perception de l'hypnose. Mesdames Pauline Bernier, Rachel Marquis ainsi que messieurs Gaston Brosseau, Claude Verreault et moi-même avons convenu, sur une proposition de Gaston Brosseau, appuyée par Rachel Marquis, de faire parvenir aux autorités de Radio-Canada une lettre soulignant notre déception à la présentation d'un tel spectacle. Gaston Brosseau en a assumé la rédaction, appuyé par plusieurs membres de la Société. Cette démarche a été entérinée par le c.a. le 26 février dernier. Enfin, le conseil d'administration n'a pas jugé bon pour l'instant de proposer d'autres démarches. Le dossier demeure cependant ouvert.

La SQH, par son comité scientifique, poursuit toujours ses efforts pour offrir des formations de qualité à ses membres. Une formation de base, trois formations

de niveau intermédiaire et une formation avancée sont une partie de la programmation du printemps 2010. Vos demandes et suggestions sont toujours les bienvenues.

Je termine en souhaitant la plus cordiale des bienvenues aux nouveaux membres ainsi qu'une salutation chaleureuse à ceux et celles qui ont renouvelé leur adhésion à la SQH.

SOMMAIRE

Mot du président	1
Mot de la coordination	2
ÉCHOS DU CONGRÈS 2009	
Techniques d'hypnose adaptées aux différents troubles de la personnalité	2-3
Spiritualité et hypnose	4
L'hypnose dans le traitement du somnambulisme adulte	4-5
Hypnose/ heuristique implicite/ neurosciences	5
Choix de matériel et procédure d'enregistrement de fichier audio par ordinateur	6
ON VOUS REPRÉSENTE	6-7-8-9
Compte-rendu du rapport de la secrétaire à l'assemblée générale	9

Mot de la coordination

Pauline Bernier, psychologue
Vice-présidente aux communications

Pour vous remettre en tête les intéressantes conférences que le dernier congrès nous a données, vous trouverez dans ce numéro les commentaires que nous ont fournis de vaillantes volontaires. C'est aussi une façon pour ceux et celles qui ont manqué les présentations d'être informés sur le contenu des communications et vous donner l'envie d'assister au congrès de novembre prochain. Vous avez aussi la chance d'avoir le résumé que Louise Suzor a fait de la formation qu'elle a donnée la première journée du congrès.

Plusieurs d'entre vous ont sans doute vu et réagi au passage du fascinateur MesSmer à l'émission Tout le monde en parle. Vous trouverez copie de la lettre que Gaston Brosseau a envoyée à Radio-Canada au nom du conseil d'administration et la réponse reçue. Vous pouvez aussi entendre l'entrevue sur l'hypnose clinique qu'a donnée notre président à Dominique Poirier à partir de notre site web. Comme vous le voyez, le conseil d'administration et son président travaillent à bien faire connaître l'hypnose clinique.

Nous avons malheureusement perdu un de nos membres (le docteur Gervais) et vous verrez le court texte à sa mémoire.

Enfin, nous vous fournissons un bref résumé du rapport que Lise Deslauriers, secrétaire au conseil d'administration, a présenté à la dernière assemblée générale.

Échos du congrès 2009

TECHNIQUES D'HYPNOSE ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ DANS LES CAS COMPLEXES DE STRESS POST-TRAUMATIQUES

Louise Suzor, psychologue
Résumé de l'auteur

Le but de cette formation était de transmettre des techniques d'hypnose pour les cas d'E.S.P.T. plus difficile à gérer. J'ai d'abord fait le rapprochement entre la qualité du lien d'attachement et la psychopathologie induite par un traumatisme. J'ai montré comment les expériences d'attachement traumatique empêchent l'autorégulation émotionnelle. L'individu ne parvenant plus lors d'un événement stressant à retrouver une stabilité émotionnelle. L'emploi de l'hypnose vise ici à réguler cette stabilité tout en permettant au cerveau droit et au cerveau gauche de ne plus cliver l'expérience. Allan Shore (2004) avance que si le cerveau droit est développé, il permet au cerveau gauche de faire du sens sans être coupé de l'ex-

périence émotionnelle. La personne souffrant d'un trouble de la personnalité à cause d'un attachement déficitaire n'aurait pas atteint une représentation symbolique suffisante pour faire du sens avec les états de stress négatifs. Ainsi un faux-soi défensif se développe pour contrer la dépression d'abandon et les affects souffrants. (Masterson).

Cette approche tente d'expliquer quelle est la partie de la personne qui a un blocage et comment contourner les défenses liées aux troubles de l'attachement. Le but étant de permettre l'émergence de la partie de l'adulte sain. L'hypnose vient potentialiser cette approche en facilitant l'accès aux émotions et en permettant de réintégrer

plus avant les expériences traumatiques. La personne parvient ainsi à s'autoréguler davantage au niveau émotionnel et à réintégrer les composantes internes préalablement dissociées. L'hypnose permet aux souvenirs de resurgir en perdant leur charge émotionnelle et ainsi elle vient faciliter la résilience. Pierre Rainville (2004) souligne que l'hypnose ne guérit pas... elle donne un sens nouveau qui permet un enchaînement logique de notre traversée. Pour ce faire, j'ai développé un protocole afin de mieux intervenir auprès de cette clientèle plus difficile à désamorcer. Il comporte sept étapes :

1. L'État de sécurité
2. L'installation des ressources

Techniques d'hypnose adaptées aux différents troubles de la personnalité (suite)

3. L'exposition
4. L'image
5. Les cognitions
6. Les croyances
7. Les suggestions

À l'intérieur de ce protocole, je tiens compte du langage plus propice à contourner les défenses selon les différents troubles de la personnalité (border-

line, narcissique et schizoïde). C'est en intégrant le protocole et le langage approprié que les nœuds complexes de l'ESPT se résolvent.

Nous avons pu pendant la journée de formation expérimenter le protocole et installer des ressources en utilisant le langage propre à contourner les défenses pour chacun des troubles. Quelques uns des

groupes de participants ont pu transmettre leur création. Ce fût fort intéressant. Et je retiens pour une prochaine formation le désir de laisser plus de temps à cet échange créatif.

J'en profite aussi pour remercier tous les gens présents qui ont par leurs questionnements et leurs intérêts créés une journée dynamique et ressourçante.

TECHNIQUES D'HYPNOSE ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ DANS LES CAS COMPLEXES DE STRESS POST-TRAUMATIQUES

Louise Suzor, psychologue

Commentaire de Claire Bureau, psychologue

Lors du dernier congrès de la SQH les 20 et 21 novembre 2009, j'ai assisté à une journée de formation ayant pour sujet, **Techniques d'hypnose pour les cas d'ESPT récalcitrants causés par un trouble de la personnalité**. La formatrice, **M^{me} Louise Suzor**, psychologue, nous a présenté les principaux éléments de son étude sur le sujet et le résultat de ses propres expériences cliniques avec des personnes ayant différents troubles de personnalités.

Au-delà des informations de base sur l'ESPT complexe, sur les troubles de personnalité et sur le développement neuro-affectif lié à la régulation émotionnelle et au lien d'attachement, l'intérêt de la présentation de M^{me} Suzor résidait surtout dans l'utilisation des caractéristiques des différents troubles de personnalité, par le biais de techniques d'hypnose, pour aider le client à dépasser les limites dues à ses défenses.

Lors de blocages rencontrés dans le processus thérapeutique, M^{me} Suzor suggère d'identifier le trait ou le trouble de personnalité prédominant chez le client et ainsi découvrir les principales cognitions défensives propres à ce trouble. Ce faisant nous mettons à jour la ou les peurs à la source du blocage.

Par la suite, M^{me} Suzor utilise des techniques d'hypnosés dans lesquelles sont introduites un langage particulier qui s'adresse précisément à la peur et aux croyances erronées propres aux particularités du client.

Toute cette démarche a pour but « d'amener le client souffrant ESPT à s'auto-réguler à l'intérieur du vécu dyadique que le thérapeute lui offre ». M^{me} Suzor utilise l'approche Masterson pour faciliter « l'identification de la partie de la personne qui a un blocage, contourner les défenses liées au trouble de l'at-

tachement, faire un ajustement dyadique qui amène une diminution de l'anxiété et permettre ainsi la régulation de l'adulte sain ».

Cette façon originale d'aborder l'ESPT, par un mélange harmonieux de l'hypnose, du traitement des troubles de personnalités et le traitement des traumatismes, sera une aide précieuse pour les psychothérapeutes travaillant avec ce type de clientèle.

Merci pour la disponibilité et la générosité de M^{me} Suzor et sa présentation judicieuse sur un sujet complexe.



Spiritualité et Hypnose

Robert Bissonnette, psychologue

Commentaire de Marjolaine Gosselin, Ph. D., psychologue

La présentation de Robert Bissonnette au dernier congrès de la Société Québécoise d'Hypnose s'est révélée pour moi une ouverture très intéressante sur les liens existants (quoique peu abordés et assez peu connus au Québec) entre l'hypnose et la spiritualité. Cet exposé riche d'informations découle sûrement de beaucoup de travail de recherche, d'analyse et de réflexion de la part de Robert Bissonnette.

Suivant la pensée et les écrits de Roustang, Robert nous a d'abord donné une définition des phénomènes communs à l'hypnose et la spiritualité. La nouvelle hypnose proposée par Roustang s'appuie davantage sur la pensée orientale à l'égard du **moi** : le moi comme structure transitoire (**état sans moi**) - n'invalide cependant pas la notion de force du moi- en comparaison avec la psychothérapie occidentale qui prône davantage la notion de moi fort en contrôle des impulsions. L'**état sans moi** implique la **présence** où, à chaque instant, l'**ego** meurt et renaît. Dans cette perspective, Robert nous a parlé des notions de **transcendance** et de « **perceptude** ». La perception et la

« perceptude » sont des notions totalement différentes. La perception en psychologie, depuis les formulations de la gestalt-théorie, réfère au dégagement d'un objet sur un fond (dualité sujet-objet). Pour sa part, la « perceptude », tout comme l'hypnose, est plus large que la conscience ordinaire et implique une continuité, une globalité (par opposition au caractère discontinu et partiel de la perception) de sorte que « ce qui perçoit ne choisit pas, il est contraint de tout prendre, de tout recevoir, et de partager la circulation générale avec ses capacités et ses forces ». Il nous a donné deux exemples, celle du nouveau-né qui « tombe dans un univers déjà constitué dans lequel il doit se fondre avec souplesse » et celle du zen qui est d'un tout autre ordre puisqu'elle pose la question de la nature de la réalité. Robert a également abordé le concept de la **pleine conscience** (*mindfulness*) qui est de plus en plus utilisé dans les interventions psychothérapeutiques en complément de l'hypnose et de la thérapie cognitive-comportementale.

Par la suite, Robert a abordé brièvement, le temps manquant, une nouvelle

approche psycho-spirituelle, la méthode ACCES (L'Approche de la Connaissance, de la Compréhension et de l'Éveil de soi) élaborée par Louise Joly. Dans sa grande générosité, Robert nous a remis deux documents nous permettant d'approfondir son propos : **L'Approche de la Connaissance, de la Compréhension et de l'Éveil de soi** ; et, **Comparaison de l'Approche de la Connaissance, de la Compréhension et de l'Éveil de soi avec trois approches fondées sur la présence (*mindfulness*)**. Le lecteur pourra aussi consulter les documents de sa présentation sur le site de la SQH et d'autres articles écrits par Robert Bissonnette sur la relation entre l'hypnose et la spiritualité qui ont été publiés dans le journal Hypnose Québec : Hypnose éricksonnienne et méditation zen (2003), *L'ambiguïté fondamentale* (2005) et *L'exercice de la gratuité* (2007).

En terminant, je me permets de proposer au Comité scientifique de la Société Québécoise d'Hypnose d'inviter M. Robert Bissonnette à donner une journée de formation avancée portant sur le thème des approches cliniques psycho-spirituelles comme la méthode ACCES.

L'hypnose dans le traitement du somnambulisme adulte

Régine Denesle, M.Sc.

Commentaire de Carole Miville, psychologue

J'ai bien apprécié cet atelier, car madame Denesle nous a rappelé l'importance du sommeil et de ses répercussions sur la santé globale. Contrairement à la pensée populaire de

certains qui considèrent encore à tort la période du sommeil comme étant une perte de temps, le cerveau se montre actif à la résolution des problèmes affectifs, à la consolidation des apprentissages et

à la protéosynthèse (le bébé naissant passe 50 % de son sommeil en sommeil paradoxal). Justement, en cette ère où les pauses et les temps de repos sont sacrifiés à la faveur des nombreuses

L'hypnose dans le traitement du somnambulisme adulte (suite)

tâches et devoirs à accomplir, il est heureux d'entendre que nous opérons... en dormant. Outre la description des différentes phases du sommeil et de leur évolution avec l'âge, entre autres, madame Denesle nous a introduits aux troubles du sommeil et plus particulièrement au somnambulisme. Ceux qui accusent un certain âge ne sont pas sans se rappeler bébé Pistache, somnambule, qui échappait à la surveillance de Popeye pour déambuler d'une poutre à l'autre, suspendue dans les plus hauts sommets d'un gratte-ciel en construction, sans la moind-

re séquelle. Grâce à madame Denesle, nous pouvons enfin entendre les caractéristiques cliniques et les facteurs qui sont associés au somnambulisme de même que les traitements possibles dont l'hypnose. Pour étayer son propos, madame Denesle a même gratifié son auditoire d'une courte proposition de transe avec le texte qui a été utilisé lors d'une recherche clinique visant à réduire les épisodes de somnambulisme. Plus spécifiquement, la recherche poursuivait comme objectifs généraux

- 1) la mise en évidence d'un trouble de

l'électrogenèse corticale chez les sujets somnambules et 2) l'évaluation de l'effet d'un traitement par hypnose. Encore une fois, malgré un petit échantillonnage, il a été constaté une amélioration de 50 à 75 % pour 13 sujets sur 15. De plus, il faut rappeler qu'un protocole de recherche ne permet pas toute la souplesse d'exécution que nécessite la danse de l'hypnose avec un client. J'en ai donc conclu que le meilleur est à venir. Merci, madame Denesle, de contribuer à la documentation de ce nouvel espoir.

HYPNOSE/HEURISTIQUE IMPLICITE/NEUROSCIENCES : « Une intégration psycho-neuro-physiologique dans le processus de guérison corps-esprit »

Richard Gagnon, D.Ps., Psychologue
Un commentaire de Joanne Blais, psychologue

M. Richard Gagnon a relevé l'immense défi de présenter les processus psycho-neuro-physiologiques impliqués dans la communication corps-esprit et de mettre en lien le rôle et l'impact que peut avoir l'hypnose. À partir de son tableau de la dynamique de la communication entre l'esprit et le corps via l'hypnose thérapeutique, il met en lumière le processus créatif de la personne. Ce processus réfère à la capacité de réassociation, de reconstruction interne pouvant conduire à la guérison. L'hypnose avec ses suggestions indirectes (heuristiques implicites) stimule le travail intrapsychique nécessaire à la réorganisation des ressources de la personne. M. Gagnon souligne l'importance de l'excitation psychobiologique pour activer les complexes processus qui mèneront à une modification comportementale durable.

Son exposé présente brillamment le fonctionnement de ces processus psycho-neuro-physiologiques. Action idéodynamique, expression génique, plasticité cérébrale, transduction de l'information entre l'environnement psychosocial et les différents systèmes dont le système neuropeptidique, messagers moléculaires, boucle de la communication cybernétique, rôles de certaines structures du cerveau... Un contenu des plus costaud !

Cette généreuse présentation nous permet de mieux comprendre les processus impliqués dans la guérison corps-esprit. Elle nous convie également à un questionnement fondamental. Que devons-nous aménager dans notre intervention thérapeutique afin de favoriser une excitation psychobiologique suffisamment forte pour conduire à l'encodage de nouvelles associations dans les réseaux

neuraux et produire des changements souhaités et durables ?

Une présentation impressionnante qui nous aura laissés, quelques instants, bouche bée !!!

Merci !!!

CHOIX DE MATÉRIEL ET PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT de fichiers audio par ordinateur

Jacques Desaulniers, psychologue

Commentaire de Sylvie La Rochelle-Roy, M.Ps., psychologue

Comme cliniciens, nous savons que la poursuite à domicile du travail initié en bureau/cabinet renforce l'intégration de l'intervention et l'enracinement des acquis. Lorsque pertinent, l'écoute d'un enregistrement de continuité ou de consolidation de traitement peut s'avérer utile et même précieux pour le client comme pour le praticien. Et ce, en hétéro comme en auto-hypnose. Toutefois, du savoir intellectuel à l'exécution, l'écart peut être grand...

Pour ce 22^e Congrès de la Société Québécoise d'Hypnose, M. Jacques Desaulniers, psychologue, a pris le risque

de présenter un atelier visant à éclairer ses collègues de la Société sur le choix de matériel et les procédures d'enregistrement par ordinateur de fichiers audio.

M. Desaulniers, accompagné d'un impressionnant et excellent document, a démontré une habileté certaine dans la transmission simple de connaissances d'emblée évaluées fort complexes par plusieurs. Il a réussi à mettre à la portée des compréhensions et des intérêts de chacun, différents choix de matériel et de procédures d'enregistrement, sans oublier l'installation technique et certains de ses écueils.

Dans sa présentation de l'atelier, le D^r Claude Verreault mentionnait « une façon personnelle d'aborder le 21^{ème} siècle » et dans ce début de siècle, le pouvoir du "clic" est déjà certain. Espérons que suite à cet instructif et démystifiant atelier, il y ait eu chez quelques collègues... oserais-je dire... passage à l'acte!

Nos remerciements à M. Jacques Desaulniers pour nous avoir partagé ses connaissances et son expérience. Avec simplicité, générosité et grande tolérance face à l'intrusion intempestive, à l'avant, d'un congressiste passionné.

ON VOUS REPRÉSENTE

Dans le but de faire connaître notre travail et ce qu'est l'hypnose clinique, deux activités ont récemment mobilisé le conseil d'administration de la Société québécoise d'hypnose et son président Monsieur Michel Landry. Il y a eu tout d'abord la lettre de protestation à la Société Radio-Canada dont vous trouverez copie plus bas.

Notre président Michel Landry a accordé à Dominique Poirier une entrevue radiophonique. Celle-ci l'a interrogé sur le thème de **L'Hypnose : spectacle ou outil thérapeutique?** dans le cadre de son émission **L'après-midi porte conseil,**

diffusée le 1^{er} mars. Vous trouverez le lien sur notre site web : www.sqh.info ou à www.radio-canada.ca/emissions/lapres-midi_porte_conseil/2009-2010/chronique.asp?idChronique=105004.

De plus, vous savez que les médias électroniques avec leurs nouveaux formats, s'imposent de plus en plus au niveau de la communication. Votre Société veut s'y adapter. Il y a des projets qui mûrissent et dont vous serez bientôt informés.

Restez branchés!

LETTRE DE PROTESTATION À LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Certains d'entre vous ont peut être vu ou entendu parler du passage à l'émission de Tout le monde en parle du 31 janvier dernier de l'homme de spectacle MesSmer. Cet hypnotiseur a fait en quelques minutes un bon show mais en même temps, beaucoup de torts à notre travail clinique.

Le conseil d'administration de notre Société a décidé d'envoyer une lettre de protestation à

Radio-Canada. Un comité ad hoc s'est réuni pour réfléchir sur la réaction à y apporter. Monsieur Gaston Brosseau, un ancien président de la Société, s'est proposé pour écrire la lettre qui résumerait les idées retenues par le groupe.

Le conseil d'administration a endossé cette lettre. Nous vous communiquons ici une copie de la lettre envoyée ainsi que la réponse reçue de la Société Radio-Canada.



DOMMAGE POUR AUTANT DE DOMMAGES EN SI PEU DE TEMPS.

Gaston Brosseau, psychologue

Ex-président et membre honoraire de la Société Québécoise d'Hypnose

Domage que la Société Radio-Canada n'ait pas appliqué sa politique d'impartialité et de saine information, qui est d'ailleurs un de ses mandats implicites de diffuseur canadien, dans la désormais triste prestation d'un « fascinateur » qui est arrivé sans scrupule sur le plateau de « Tout le monde en parle » le 31 janvier dernier.

Domage qu'aucune personne de l'émission ne soit intervenue devant ce dérapage évident et n'ait pris l'initiative de poser les bonnes questions devant autant d'autoritarisme et d'attitude irrespectueuse empreints de condescendance vis-à-vis les invités et le public littéralement pris en otage pendant une quinzaine de minutes.

Domage que l'équipe de chercheurs n'ait pas documenté l'animateur et son acolyte sur l'interface de l'hypnose clinique où le professionnel de la santé remet tout le pouvoir au client pour guérir et l'hypnose dite de spectacle où l'amuseur public conserve et se pavane de son pouvoir narcissique sur ses cobayes éberlués.

Domage que la Société Radio-Canada ait pensé dans une de ses émissions précédentes, à juste titre d'ailleurs, d'inviter deux antagonistes par rapport à la nécessité de se faire vacciner ou pas, lors de la recrudescence de l'épidémie du H1N1 et a passé outre à sa politique éthique et rigoureuse d'impartialité lorsqu'il s'agit de faire la promotion indirecte d'un spectacle d'hypnose qui à la fois fascine et apeure.

Domage puisqu'un(e) professionnel(le) de la santé présent(e) à l'émission

aurait dénoncé les effets nocifs dus à l'utilisation maladroite ou spectaculaire de l'hypnose tel l'émergence de conflits psychiques malencontreusement induits, entraînant à court terme des possibilités de nausées, de vertiges et des céphalées, à moyen terme de la dépression et des états inhabituels de fatigue (à noter que Claude Legault aurait avoué avoir ressenti ce genre d'état après l'enregistrement de l'émission lors d'une entrevue subséquente à une émission de télévision du matin). Et encore phénomène plus inquiétant chez les cobayes volontaires pour participer à un spectacle d'hypnose, on observe des effets nocifs graves suscitant des troubles mnésiques, des phénomènes de dépersonnalisation, des sentiments de dévalorisations du sujet en exerçant un pouvoir autoritaire sur eux (un « OUI » tonitruant fut rapidement évoqué par le « fascinateur » au comédien-cobaye qui s'interrogeait à savoir s'il possédait une faible personnalité). Au contraire, ce sont avant tout, les personnalités harmonieuses, riches et créatrices qui sont réputées répondre le mieux aux suggestions hypnotiques et qui ont le plus de facilité à lâcher prise et à abandonner leurs résistances souvent inconscientes.

Domage qu'on n'ait pas relevé l'attitude d'ascendance inqualifiable du fascinateur qui ose prétendre qu'il aura le même pouvoir sur son « esclave-comédien » dans dix ans et plus. Nul ne peut vivre une expérience d'hypnose sans son consentement tacite. Il est reconnu que les gens sont d'autant plus puissants à utiliser l'hypnose qu'ils ont l'habileté à réaliser des choses sans hypnose. La recherche nous démontre que

20 % des gens qui se prêtent à des séances d'hypnose de spectacles en subissent des séquelles quelconques. C'est principalement ce phénomène d'abrutissement et de non-respect de la personne qui a amené la province de l'Ontario en 1966 à légiférer sur l'interdiction de présenter des spectacles d'hypnose sur son territoire sous peine d'encourir d'éventuelles poursuites criminelles. D'autres provinces canadiennes ont suivi le pas dans ce sens. Mêmes mesures légales coercitives adoptées dans la majorité des états américains. À ce titre la Suède a agi avec célérité, vigilance et sagesse dès 1906 décrétant un interdit formel à la présentation de tout spectacle d'hypnose. Au Québec, on dort encore au gaz mais les intéressés sont vigilants et se présentent au bon peuple sous l'habit d'illusionniste, de fascinateur, d'amuseur public ou autre vocable, évitant le plus possible à faire des allusions directes au phénomène hypnotique. On parlera plutôt de suggestions, d'images etc. Pour vous en convaincre, il s'agit de revoir l'émission du 31 janvier pour constater à quel point on a évité de prononcer le mot tabou.

Domage..., les dommages sont déjà faits. Depuis plus de trois décennies, nous nous évertuons dans un premier temps à la Société québécoise d'hypnose (SQH), qui regroupe exclusivement des dentistes, médecins et psychologues, à former des professionnels de la santé aux vertus de l'hypnose clinique et dans un deuxième temps ces mêmes professionnel(les) de la santé dispensent collectivement leurs connaissances auprès de milliers de gens aux prises avec des problèmes de santé physiques

dommage pour autant de dommages en si peu de temps. (suite)

et psychiques et en quinze regrettables minutes de « bonne télévision » selon le langage du milieu, on retourne à cinquante ans et plus en arrière.

En Société d'état responsable, Radio-Canada devrait offrir au public une autre vision de l'hypnose clinique qui corrigerait les effets négatifs produits par ces spectacles d'hypnose (peur d'être sous le contrôle de quelqu'un, incapacité de s'en défendre, senti-

ment d'être ridiculisé, développement d'un préjugé défavorable à la pratique de l'hypnose clinique).

En Société d'état responsable, nous apprécierions que vous nous permettiez de faire une mise au point expliquant la différence entre l'hypnose clinique et l'hypnose de spectacle.

Nous espérons être entendu et nous vous assurons que le Conseil d'Administration de la Société québécoise d'hypnose est prêt à collaborer pour vous fournir une information scientifique adéquate sur le sujet.



RÉPONSE DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Monsieur,

Votre courriel ainsi que le texte « Dommage pour autant de dommages en si peu de temps » adressés respectivement les 22 et 26 février dernier au service des relations avec l'auditoire de Radio-Canada m'ont été transmis afin que j'en assure le suivi. L'émission mentionnée dans votre plainte étant produite par un producteur indépendant, copie de votre plainte lui a également été acheminée.

Votre courriel du 22 février est une plainte contre la démonstration d'hypnose de Messmer diffusée dans le cadre de l'émission « Tout le monde en parle » du 31 janvier dernier. Dans votre texte du 26 février.

- 1) Vous questionnez notre politique d'impartialité et de saine information.
- 2) Vous estimez qu'aucune personne de l'émission n'est intervenue.
- 3) Vous estimez également que l'équipe de recherchistes n'a pas documenté l'animateur.
- 4) Vous estimez que Radio-Canada a passé outre à sa politique éthique et rigoureuse d'impartialité, « qu'un(e) professionnel(le) de la santé pré-

sent(e) à l'émission aurait dénoncé les effets nocifs de la présentation Messmer ».

- 5) Vous déplorez qu'on n'ait pas relevé « l'attitude d'ascendance » du fascinateur et vous faites référence à différentes législations qui interdisent les spectacles d'hypnose.
- 6) Vous rappelez que votre société forme des professionnels de la santé.
- 7) Enfin, vous demandez à Radio-Canada d'offrir une autre vision en vous permettant de faire une mise au point.

Laissez-moi d'abord de vous remercier d'avoir pris la peine d'écrire à Radio-Canada. Je répondrai à votre plainte point par point.

- 1) Les politiques et normes auxquelles vous faites référence sont inscrites dans les « Normes et politiques journalistiques » auxquelles sont assujetties les émissions d'information et d'affaires publiques à Radio-Canada. « Tout le monde en parle » est une émission de divertissement comme le sont bon nombre d'émissions du secteur culture, variétés et société.
- 2) Les personnes dont le mandat est d'intervenir sont les deux coanima-

teurs. Ils ont traité cet invité comme les autres, posant des questions qui pouvaient être aussi difficiles et déconcertantes que révélatrices de sa personnalité.

- 3) Je peux vous assurer que l'équipe de recherchistes avait très bien documenté les coanimateurs.
- 4) Radio-Canada n'a pas passé outre à sa politique éthique et rigoureuse d'impartialité. Certaines émissions d'information, d'autres renseignent et enfin, des émissions comme « Tout le monde en parle » divertissent. L'émission n'a donc pas à faire venir des invités qui représentent des opinions différentes sur une question. C'est dans l'ensemble de sa programmation que le diffuseur public arrive à un équilibre des opinions exprimées. Une émission de variétés ne saurait remplir toutes ces conditions.
- 5) L'attitude du fascinateur était évidente, elle n'avait pas besoin d'être dénoncée et je peux vous assurer que nous avons respecté les législations en vigueur en diffusant cette entrevue de même que la démonstration, à l'intérieur d'une émission de variétés comme « Tout le monde en parle ».
- 6) Nulle part dans cette entrevue, nous avons présenté Messmer comme un

on vous représente (suite)

psychologue de formation. C'est un hypnotiseur qui attire les foules à ses spectacles. « Tout le monde en parle » est une émission de variétés, pas une émission d'information.

6) Radio-Canada a présenté un point de vue différent en invitant par exemple M. Michel Landry, président de la Société québécoise d'hypnose, à différentes émissions. Cela dit, ce sont les émissions du service de l'Information à Radio-Canada qui

consultent régulièrement des professionnels de la santé sur des sujets très divers comme vous pourrez le constater dans la zone nouvelles de notre site Internet à l'adresse <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/science-sante/>

En souhaitant que ma réponse ait réussi à vous rassurer quant à notre sérieux, je vous remercie d'avoir pris la peine d'écrire pour exprimer un point

de vue qui alimentera certainement nos réflexions sur les attentes et perceptions de nos téléspectateurs. En espérant que nous pourrions continuer à vous compter parmi eux, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Francine Allaire

Directrice des émissions culture, variétés et société

IN MEMORIAM



Nous avons le regret de vous annoncer la perte d'un de nos membres le D^r André G. Gervais. Il était impliqué au conseil d'administration de la Société depuis 2005, en tant que représentant des médecins. Depuis novembre 2008, il était aussi un des membres du comité d'appel de la Société.

Avec sa longue expérience professionnelle, il avait un regard extérieur qui l'amenait à donner un avis toujours réfléchi et profitable. Il parlait peu mais avec sagesse. Il nous aidait à avancer dans nos réflexions sur la gestion de la Société. Il va nous manquer désormais.

Pour vous donner une idée de son parcours, voici un extrait de la notice nécrologique parue dans Cyberpresse du 4 février 2010.

Diplômé en médecine de l'Université de Montréal (1962), il obtint son Ph.D. en immunologie sous la direction de Sir Hedley Atkins au Guy's Hospital Medical School (University of London). Après des études post-graduées au Harvard Medical School de Boston, il entreprit une longue carrière d'enseignement à l'Université de Montréal où il fut professeur agrégé au département d'anatomie de la faculté de médecine de 1973 à 1997. À sa retraite, il travailla comme médecin à l'Hôpital Champlain (Verdun) jusqu'en août 2009.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 20 novembre 2009

Lise Deslauriers Ph.D.,

secrétaire du conseil d'administration

Comme à chaque année, l'assemblée générale des membres de la SQH s'est tenue dans le cadre du congrès annuel.

Quatre dossiers ont retenu tout particulièrement l'attention des administrateurs en 2009, soit la révision des règles de procédure régissant les sociétés à but non lucratif (responsable : Lise

Deslauriers), le dossier communication incluant le bulletin de liaison Hypnose Québec (responsable : Pauline Bernier), la formation continue (responsable : Michel Landry) et le dossier finance (responsable : Paul Landry). Il en ressort que la société, tout en maintenant une saine gestion, contribue au développement de ses membres ainsi qu'à la pratique de l'hypnose clinique.

Les élections aux postes de président, secrétaire, trésorier et représentant des psycho-logues n'ont pas amené de changement au conseil d'administration. M. Michel Landry, Dre Lise Deslauriers, Dr Paul Landry et M^{me} Diane Pilon ont été reconduits dans leur fonction respective pour un autre mandat de deux ans.

Perfectionnement entre pairs (PEP) 2009 - 2010

Retrouvez-vous entre collègues et échangez vos connaissances, vos expériences et vos questionnements concernant votre travail clinique avec l'hypnose. Chaque groupe choisit ce qu'il veut aborder durant l'année et le nombre de rencontres qu'il désire.

Si ce mode de perfectionnement vous intéresse, contactez le ou la responsable de la section qui vous convient le mieux. Si vous souhaitez démarrer un tel regroupement dans votre région, veuillez contacter Monsieur Michel Landry, président de notre société.

SECTION MONTRÉAL: **Responsable :** Jacques Deslauriers
Jacques_Desaulniers@ssss.gouv.qc.ca

Lieu : Hôpital juif de réadaptation de Laval

Prochaine rencontre : 29 mai 2010
Les interventions sur les habitudes nocives

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE LE MARDI AVANT LA RENCONTRE

SECTION QUÉBEC : **Personne à contacter :** Claire Bureau
418-663-7764

HYPNOS-QUÉBEC

Coordination : **Pauline Bernier**

Collaborateurs : **Joanne Blais, Gaston Brosseau, Claire Bureau, Lise Deslauriers, Marjolaine Gosselin, Michel Landry, Sylvie L-Roy, Carole Miville, Louise Suzor.**

Infographie : **Mardigrafe**

Secrétariat : **CP. 55, succ. St-Laurent, Montréal (Québec) H4L 4V4**

Renseignements : **www.sqh.info ou 514 990-1205**

Hypnose Québec est le bulletin officiel de la Société Québécoise d'Hypnose. Il sert de moyen de communication entre la Société et ses membres. Il est également un outil de mise à jour des activités professionnelles et/ou scientifiques de la Société. • Les articles rédigés par les membres sont bienvenus; ces derniers doivent être envoyés au moins un mois avant la parution du bulletin. • Les auteurs des articles qui sont publiés dans **Hypnose Québec** ont l'entière responsabilité de leurs écrits. Leurs points de vue et leurs opinions ne représentent pas nécessairement la position officielle de la Société Québécoise d'Hypnose. • L'utilisation du genre masculin reflète uniquement notre souci d'alléger le texte.